

Délibérations du Conseil communal du 26.11.2004

Le Conseil communal a décidé d'approuver le budget 2005 tel que présenté par la Municipalité

- Recettes budgétées	Fr. 5'285'388.00
- Charges brutes budgétées	Fr. 5'726'637.00
- Excédent des charges	- Fr. 441'249.00
- Total des amortissements budgétés	Fr. 428'800.00